

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 Octobre 2018

Convoqué le 25 Octobre 2018

Présents : Mmes Béatrice BERTON, Chantal PREVOT, Marie-Claude ROBILLARD, Corinne TORCHY, Mrs Raynald ADAMS, Cyril BREUIL, Philippe BULTEAU, Franck MEUNIER, Marc MOTRET, Jacques TORU.

Excusés : Mr Sylvain ABRIOUX, Mme Virginie BREUIL donne pouvoir à Mr Cyril BREUIL, Mme Sophie CORNEILLE donne pouvoir à Mr Franck MEUNIER, Mr Laurent GIRARD donne pouvoir à Mr Marc MOTRET, Mme Claude HUARD, Mr Alexandre JAULIN, Mme Bérangère LEMERLE, Mme Mireille MACAIRE donne pouvoir à Mme Marie-Claude ROBILLARD, Mr Etienne PERNOLLET donne pouvoir à Mr Philippe BULTEAU.

Secrétaire de séance : Mme Corinne TORCHY.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Il est procédé à l'approbation du compte rendu du précédent conseil, pas de remarques.

Compte tenu des incidents électriques à la mairie, les registres du dernier conseil n'ayant pas pu être imprimés, ils seront proposés à la signature lors du prochain conseil.

Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 19 h 41.

DELIBERATIONS

Décision modificative budget commune:

Monsieur le Maire explique qu'afin de procéder au règlement de la facture de l'expert dans la procédure de péril imminent de la maison de Mr Divot Rue de la République et afin que celle-ci puisse être proposée au remboursement par ce dernier, il convient de modifier les lignes comptables 21318 et 45411 afin d'alimenter la ligne « Travaux effectués pour le compte de tiers » pour procéder à ce paiement.

Aucune question ni remarque. Il est donc procédé au vote.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Plan de financement du projet d'éclairage du stade d'entraînement du complexe sportif:

Monsieur Franck MEUNIER explique que dans la continuité de la réunion de travail d'avril où certains projets avaient été priorisés pour l'année 2018, le projet d'éclairage du stade d'entraînement du complexe Colette Besson peut maintenant avancer.

Le club de foot de Vignoux a relancé à plusieurs reprises la Fédération Française de Football et celle-ci a débloqué des fonds, dans le courant de l'année, pour les petits clubs, le plan de financement tient donc compte de la subvention accordée par le FFF.

Le plan de financement proposé est établi sur la base d'un devis fait par AEB pour l'installation des 4 mâts et des fournitures des fourreaux et regards. Toutefois, compte tenu de la somme des travaux à réaliser, une mise en concurrence sera effectuée rapidement.

Aucune question ni remarque. Il est donc procédé au vote.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Suppression et création de poste d'adjoint d'animation :

Madame Corinne TORCHY explique que compte tenu de la réorganisation des temps extra scolaires suite au retour à la semaine de 4 jours d'école, Madame RENARD GIBIER, adjoint d'animation, a, de fait, des temps de travail inférieurs à ceux des années précédentes.

La baisse de son temps de travail a été soumise au Centre de Gestion et approuvé lors de leur cession du 24 Septembre 2018.

Afin de finaliser cette « formalité », il convient donc de supprimer l'ancien poste de Madame RENARD GIBIER de 19,50/35^{ème} et d'en créer un à 15/35^{ème} et ce, à compter du 1^{er} Novembre 2018.

Aucune question ni remarque. Il est donc procédé au vote.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

création d'un emploi d'adjoint technique pour accroissement temporaire d'activité:

Madame Corinne TORCHY explique que l'un des adjoints techniques intervenant à l'école est actuellement hospitalisé pour une durée indéterminée et que cela engendre des soucis d'organisation des temps de garderie, de cantine et des problèmes d'entretien de certaines classes et des sanitaires du côté de l'église.

Afin de palier à ces problèmes et compte tenu de l'incertitude de la date de retour de l'adjoint, il est proposé de procéder à son remplacement sur la durée du prochain cycle scolaire précédent les vacances de Noël.

Le contrat proposé reprendra les mêmes horaires que ceux de l'agent en arrêt.

Aucune question ni remarque. Il est donc procédé au vote.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Fonds solidarité logement 2018 :

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la loi contre les exclusions, il convient de répondre favorablement à l'appel de fonds concernant la participation financière de Vignoux au FSL 2018.

Il précise aussi que ces fonds sont également utilisés pour différents soutiens à des foyers barangeonnais notamment pour un total de 5 391 € pour l'année 2017.

Il est proposé de reprendre le même taux que les années précédentes à savoir 0,40 € par habitant soit un montant total de $0.40 \times 2190 = 876$ €.

Aucune question ni remarque. Il est donc procédé au vote.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire informe que des travaux sont actuellement en cours au niveau de la maternelle afin que des fourreaux puissent être installés rapidement sans attendre la réfection totale de la cour de l'école et la mise en service d'un futur chauffage. C'est lors de ces travaux de tranchées qu'a été coupée l'alimentation électrique de la mairie et de l'école par l'entreprise Eurovia malgré les informations données sur les réseaux. Mr Cyril BREUIL prend contact avec Jean Paul BESSON pour les contenus des congélateurs et chambre froide.

Monsieur Philippe BULTEAU informe que des travaux sur le réseau d'eau potable rue du Château Gaillard vont avoir lieu. Mr Cyril BREUIL précise que la rénovation des canalisations de distribution de l'eau potable au niveau de la rue du Château Gaillard seront réalisés à compter du 5 novembre. La durée des travaux est estimée à environ 3 semaines.

Lors des travaux d'assainissement, le syndicat d'eau potable SIAEP a constaté que les canalisations étaient vieilles et fragiles. Plusieurs fuites ont été occasionnées lors des travaux et le SIAEP a donc décidé de refaire entièrement ce réseau avant la réfection de la voie.

La durée de coupure en eau lors des raccordements aux habitations devrait être de l'ordre d'une heure. Les riverains seront avisés par courrier des travaux.

Monsieur le maire confirme que le déménagement de la mairie à la Forestière est prévu la semaine du 19 au 23 Novembre pour permettre le début des travaux de réaménagement de la mairie.

Concernant la commémoration du centenaire de la guerre 14-18, Monsieur le maire informe que la chorale de Vignoux menée par Mr CROTET sera présente ainsi que des écoliers qui participeront à la plantation d'un arbre. Le pot de l'amitié sera offert à la Forestière. Le rendez-vous est donné à 11 heures au cimetière.

La veille à la salle des fêtes est organisée une soirée théâtre sur le thème de la guerre 14-18.

Monsieur Franck MEUNIER rappelle que le marché de Noël cette année aura lieu le dimanche 16 décembre. L'installation se fera le samedi après-midi. L'intérieur de la salle est actuellement complet, seulement quelques stands extérieurs sont disponibles. La tenue du bar sera assurée par l'association de Mr Cyril BREUIL qui prend en charge également la vente de vin.

Mme Béatrice BERTON signale que suite à l'événement neigeux de cette nuit des branches restent à dégager Route de Fontenette.

Mmes Chantal PREVOT et Béatrice BERTON évoquent le problème de numérotage des maisons ainsi que celui des noms des épouses manquants, seuls celui de jeune fille est inscrits, compliquant la distribution des courriers pour la réservation des colis ou repas des barangeonnais de plus de 71 ans.

Monsieur le maire informe que la réunion de travail initialement prévue le 8 novembre est reportée au 29 Novembre à la place de la réunion du conseil et que le conseil municipal est, quant à lui, fixé au 13 Décembre. L'heure de ces deux réunions est la même à savoir 19 H 30.

La réunion de conseil est levée à 20 H 22.